

## Rapport de jury CAFIPEMF 2023

La session 2023 s'appuie sur les modalités d'obtention du CAFIPEMF définies dans l'arrêté du 4 mai 2021 qui s'appliquent aux enseignantes et enseignants s'engageant dans la préparation et la passation du CAFIPEMF, et à ceux concernées par les mesures dérogatoires mentionnées dans l'article 23 du même arrêté.

83 candidats se sont présentés aux épreuves du CAFIPEMF selon les modalités de l'arrêté du 4 mai 2021, selon la répartition suivante :

- 78 candidats ont présenté les épreuves d'admission et 48 ont été déclarés admis soit 61,5%. Le taux est en baisse par rapport à l'an dernier. (taux d'admis session 2022 77,5%)
- 5 candidats ont présenté l'épreuve complémentaire facultative de spécialisation : Enseignement et numérique (1), Éducation musicale (1), Langues vivantes étrangères (1) et Sciences et technologie (2) ; Les 5 candidats ont été déclarés admis, soit 100%.

	Présents	Admis
Loire-Atlantique	38	26
Maine et Loire	11	9
Mayenne	4	4
Sarthe	19	7
Vendée	11	7
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>53</b>

*Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu pour l'ensemble des épreuves un total de points égal ou supérieur à 20 points sur 40, et au moins 10 points sur 20 lors de chaque épreuve.*

Les notes attribuées aux candidats admis se situent entre :

- 10.11 et 19.34 pour l'épreuve d'admission n°1 ;
- 10.03 et 19.85 pour l'épreuve d'admission n°2 ;
- 10.89 et 19.56 pour l'épreuve complémentaire de spécialisation.

Les notes attribuées aux candidats non admis se situent entre :

- 4.83 et 16.27 pour l'épreuve d'admission n°1 ;
- 3.17 et 10.18 pour l'épreuve d'admission n°2.

### L'épreuve 1

#### Séquence 1: Le temps d'enseignement en classe (ou séance collective animée dans le contexte d'exercice professionnel)

##### Remarques générales de la commission

##### Temps d'enseignement en classe

Les séances sont préparées avec minutie et les documents présentés au jury sont ordonnés.

On observe une grande rigueur apportée par la plupart des candidats, tant dans la préparation que dans la mise en œuvre. Toutefois, cette rigueur ne doit pas aboutir à des phases de mises en commun quasi « pré-programmées ». Les réponses et les propositions d'élèves risquent alors de ne pas être pleinement exploitées. Laisser place à la spontanéité des élèves est important.

Si les outils de pilotage sont conçus avec soin, les références utilisées ne sont pas toujours explicites. L'absence de référence aux compétences du socle ou aux guides nationaux est regrettable.

Les candidats, totalement déchargés de classe rencontrent parfois des difficultés dans la maîtrise des gestes ordinaires de conduite de classe. Ainsi, le côté « artificiel » de la séquence proposée peut empêcher les élèves d'accéder au sens de la tâche.

#### Action de formation collective

Les actions de formation observées font l'objet d'une préparation sérieuse. Le jury a apprécié qu'un dossier contextualisant la séance observée et le déroulé de l'organisation de la formation lui aient été remis.

Lorsque la formation s'inscrivait dans le cadre de l'accompagnement d'une constellation, les candidats ont effectué un effort particulier pour rendre visible au jury la cohérence la formation au regard de l'accompagnement global de la constellation. Le jury a apprécié, quand c'était le cas, la mise à disposition d'un document synthétique lui permettant alors aisément de situer les objectifs de la formation en lien avec la problématique identifiée en début de constellation.

La conduite de l'action tient compte de la durée de l'épreuve. L'adhésion des stagiaires est recherchée et la communication est bienveillante. Cependant, si les documents de préparation témoignent de l'investissement des candidats, il est essentiel que les appuis didactiques fassent l'objet d'une appropriation précise et critique, pour mettre en lien de manière explicite les objectifs de formation définis avec les pratiques de classe et les apprentissages réels des élèves.

Les ressources proposées aux stagiaires sont pertinentes mais doivent être systématiquement référencées, en distinguant ce qui relève de sites institutionnels (Eduscol...) et de productions professionnelles ou de chercheurs (Ifé, espaces pédagogiques des académies, travaux de didacticiens). Une bibliographie commentée pourra utilement être partagée, partiellement ou en totalité, avec le public concerné. D'une façon générale, il a pu être observé une bonne maîtrise des contenus didactiques, avec une gestion de classe efficace. La prise en compte de l'hétérogénéité des élèves est toutefois perfectible.

#### **Recommandations :**

##### Temps d'enseignement en classe

- *Il est conseillé d'inscrire la séance dans un processus d'apprentissage clairement défini et d'identifier avec soin les obstacles sous-jacents. La différenciation pédagogique doit être anticipée et sa mise en œuvre réalisée.*
- *Il est attendu des candidats une maîtrise experte dans la conduite d'une situation d'enseignement. Notamment le lien entre les disciplines doit pouvoir être remarqué lors de la séance.*

##### Action de formation collective

- *Si le candidat a la responsabilité de définir la problématique de formation pour l'animation d'une action collective, celle-ci doit nécessairement s'inscrire dans la continuité de ce qui a pu précéder. Aussi, il est conseillé aux candidats, dans les échanges qu'ils peuvent avoir avec les formateurs Inspé ou en circonscription, d'analyser précisément la commande institutionnelle en interrogeant son contexte, ses enjeux, ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, les problèmes que posent le sujet (pour l'institution, pour les élèves, pour les enseignants et pour les formateurs).*
- *On peut aussi recommander aux candidats de s'appuyer autant que faire se peut sur l'expérience et les pratiques des enseignants dans des démarches de renforcement et de*

valorisation, dans l'esprit d'un accompagnement formatif qui s'inscrit dans le référentiel de compétences du professeur. Les candidats doivent en outre être conscients qu'une formation doit aboutir à des conseils opérationnels, priorités et que l'accompagnement s'inscrit dans la continuité avec des points d'étapes à reprendre et vérifier (fil conducteur).

- Par ailleurs, on ne saurait trop encourager les candidats à expliciter davantage les objectifs de formation dans les documents de travail et auprès des stagiaires. Ils sont également invités à tenir une veille pédagogique sur le thème de sa formation.
- Concernant l'accueil du jury, il est utile de prévoir une disposition des tables permettant un déroulement de l'épreuve optimal pour le candidat et le jury et de fournir des documents qui permettent au jury de percevoir la cohérence de la formation.

## Séquence 2 : L'entretien

### Remarques générales de la commission :

Les candidats ont respecté le cadre de l'examen, ont montré une écoute certaine et généralement fait preuve d'une analyse réflexive en cheminement au fil des questions.

L'entretien est un temps d'échanges et parfois de controverse professionnelle à laquelle il faut se préparer. Les références citées par les candidats doivent être maîtrisées au risque de se mettre en difficulté.

La commission remarque une maîtrise didactique parfois approximative du domaine présenté, interrogeant l'assise des connaissances didactiques et leur articulation avec les apprentissages des élèves dans la perspective d'accompagnements individuels et collectifs d'enseignants.

La connaissance du contenu des guides pour enseigner les fondamentaux à l'école primaire et au collège est parfois superficielle. Les résultats aux évaluations nationales ne sont pas toujours un point d'appui lors de l'entretien alors même que la situation de formation s'y prête et que cette démarche constitue un élément incontournable pour un futur formateur.

Les entretiens, bien que riches d'échanges, ne sont pas toujours suffisamment préparés en amont. Ainsi, les questions posées ont parfois semblé déstabiliser des candidats, alors que ces questions se voulaient une ouverture à la réflexion et à l'analyse.

La première question, très ouverte, donne souvent la possibilité aux candidats d'engager une analyse réflexive qui se poursuivra ensuite dans les échanges. Il convient de rappeler que l'analyse menée au cours de l'entretien ne peut se limiter à une perception globale : elle doit se référer explicitement et précisément aux réponses/propositions/productions des élèves ou des stagiaires et être articulée aux connaissances didactiques et à l'expertise pédagogique des candidats.

D'une manière générale, les questions du jury ont permis de réajuster quelques partis pris dans les choix pédagogiques. Les échanges ont été l'occasion d'une analyse précise du déroulement de la formation en la mettant au regard de la préparation.

C'est parce qu'un enseignant a développé tout au long de son parcours professionnel une bonne expertise pédagogique et didactique qu'il souhaite réinvestir dans des missions de formateur qu'il se présente à l'examen. Le CAFIPEMF ne peut pas être considéré comme un point de départ à la construction de ces expertises.

### Recommandations :

- *Il convient de penser les questions comme une invitation à la réflexion afin de poursuivre le cheminement d'analyse tout en acceptant la controverse professionnelle. Il est nécessaire de disposer d'un étayage professionnel suffisant pour soutenir les échanges, la réflexion et l'analyse.*
- *L'entretien se prépare en même temps que la séance, pour préciser les choix retenus et identifier des perspectives à moyen et long terme, notamment pour les actions de formation collective. Il est impératif d'être à l'écoute des questions du jury qui sans vouloir déstabiliser*

*le candidat peut l'amener à réajuster ses premiers choix ou les affirmer. Le jury apprécie et évalue la capacité d'analyse et valorise les candidats qui peuvent en temps réel être force de nouvelles propositions.*

- *L'entretien s'inscrivant dans la polyvalence du métier de formateur 1<sup>er</sup> degré, les candidats doivent témoigner d'une bonne connaissance des guides institutionnels et les grands axes qu'ils développent dans les différents champs concernés. S'il n'est pas attendu une connaissance exhaustive de leur contenu, leur connaissance ne doit se réduire au seul domaine présenté.*
- *Même si le niveau observé n'est pas concerné par la passation d'évaluations nationales, le candidat doit être en capacité d'expliquer l'impact des résultats sur les pratiques dans sa classe et au sein de l'équipe de l'école.*
- *Lors de l'entretien, le jury évalue la capacité du candidat à se projeter en qualité de formateur dès la rentrée suivante et à donner des conseils opérationnels. Pour cela il convient de dépasser la description pour être dans l'analyse opérationnelle.*

## **L'épreuve 2**

### **Séquences 1 et 2 : Observation et analyse d'une séance**

#### **Remarques générales de la commission :**

Le cadre de la visite doit être bien organisé en amont par l'école d'accueil. Il convient cependant de vérifier les conditions matérielles pour le déroulement de l'épreuve (temps d'observation et d'entretien, espace spécifique pour l'entretien, répartition des élèves pendant l'entretien). Le jury doit s'enquérir de ces conditions avant sa venue dans l'école. Le candidat pourra également prendre contact avec le directeur ou la directrice de l'école à cet effet avant le jour de visite. Cela évite ainsi des difficultés le jour dit.

Il est important de rappeler à l'enseignant observé que la partie « observation de séance » n'excède pas 1h en tout.

La visite de classe se concentre sur la séance menée par l'enseignant, en s'appuyant également sur une observation du contexte général d'enseignement, la classe, les élèves dans leur ensemble.

Ce point est particulièrement important notamment quand il s'agit d'une épreuve se déroulant en classe maternelle.

La commission a noté avec intérêt l'attitude des candidats visant à installer un cadre de dialogue bienveillant et constructif, en partant des questionnements de l'enseignant observé et en valorisant tous les points positifs des prestations observées.

Pour autant, la recherche d'une qualité relationnelle dans ces échanges ne doit pas empêcher le candidat d'effectuer des choix forts et d'orienter volontairement la réflexion, notamment lorsque la séance observée n'a pas permis aux élèves de construire les apprentissages visés. La valorisation, si elle est légitime, ne doit pas être un frein à une analyse lucide de la pratique.

De ce point de vue, il est dommage que les outils professionnels de préparation de la classe (cahier-journal, fiche de préparation) soient peu souvent interrogés avec l'enseignant observé, alors que les allers-retours entre la préparation et le réalisé sont précieux en formation pour intégrer ces outils comme des supports structurants et facilitants qui peuvent mériter d'être approfondis.

Les candidats ont veillé à terminer les entretiens par une conclusion synthétique avec une reformulation de l'enseignant qui doit permettre de constater le chemin parcouru. Le candidat pourra compléter s'il le juge nécessaire au regard de ce qui s'est passé pendant l'entretien.

La gestion du temps est à surveiller notamment pour pouvoir formuler sereinement cette conclusion. Le temps de l'épreuve est court.

Les commissions ont été sensibles à la méthodologie de conduite des entretiens, à la fois rigoureuse et suffisamment souple, pour prendre en compte les propos de l'enseignant observé.

L'équilibre entre les deux interlocuteurs doit faire l'objet d'une attention plus importante. L'enjeu n'est pas de « déverser » un cours sur la didactique de la discipline observée mais bien de partir de la séance observée pour amener l'enseignant observé à monter en compétences par une analyse réflexive étayée grâce au questionnement du formateur.

Il est recommandé de s'appuyer sur des références didactiques ou des cadres théoriques explicites pour conforter des choix ou proposer des conseils.

Il est parfois observé que les candidats n'abordent pas la préparation écrite pour en faire un objet de travail au service de la réalisation (précision d'un objectif / multiplicité d'attendus / anticipations d'erreurs...) alors que cette anticipation d'une mise en œuvre professionnelle mériterait d'être travaillée.

La pédagogie et la didactique en maternelle ainsi que le fonctionnement d'un jeune enfant de 3 à 6 ans sont parfois mal maîtrisés par les candidats ayant une expérience plus significative en école élémentaire : Il est nécessaire de renforcer les connaissances du fonctionnement de la maternelle afin de mieux saisir les enjeux didactiques des séances observées.

L'entretien avec le PE doit témoigner d'une réelle mise en lien de la formation didactique dont le candidat s'est doté et de l'analyse de ce qui s'est produit en classe (l'activité des élèves et du maître), faute de quoi l'exercice reste incomplet et peu efficace pour améliorer durablement les gestes professionnels du professeur des écoles. C'est bien dans les allers-retours « pratique-observation-théorie » que se jouent la qualité et l'efficacité de l'entretien.

Le jury peut s'octroyer un temps court de retour oral à l'enseignant observé sans la présence du candidat, afin de le remercier et de valoriser son engagement pour l'épreuve.

### **Recommandations :**

#### Sur le déroulement de l'entretien avec l'enseignant :

- *Veiller à une prestation organisée, structurée en se basant sur des indicateurs prioritaires et analysés pour valoriser les compétences du futur formateur ;*
- *Mener un dialogue constructif, ordonner et hiérarchiser ses remarques, proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles construits avec l'enseignant ;*
- *Étayer ses réponses d'arguments, de démonstrations ou d'illustrations appropriés ; S'appuyer sur l'activité des élèves lors de la séance.*
- *Etablir des liens avec le vécu professionnel construit ou partagé ;*
- *Veiller à un juste équilibre des temps de parole.*

*Le formateur doit savoir se monter force de propositions dans le cadre d'un cheminement co-construit, donner des conseils opérationnels et dépasser la simple description. Il est utile d'anticiper une méthodologie d'entretien.*

#### Sur les apports :

- *Se doter d'observables, en ne négligeant pas les productions des élèves, riches supports d'analyse, et en rendre compte au professeur des écoles ;*
- *Eclairer par la théorie le contexte de la séance vécue conjointement afin de permettre l'émergence d'améliorations professionnelles ;*
- *Proposer des orientations didactiques dont l'efficacité est à souligner en s'appuyant sur des références précises ;*
- *Expliciter avec l'enseignant tout document transmis au cours de l'entretien.*

*Concernant les ressources proposées, il convient de les présenter et de préciser en quoi elles peuvent permettre au stagiaire de progresser dans sa pratique : apport de connaissances, pistes pédagogiques, outils d'analyse des productions/des erreurs d'élèves. Il est regrettable que certains candidats ne connaissent pas les recommandations pédagogiques pour l'école primaire (BO n° 22 du 29 mai 2019 et BO spécial n° 3 du 26 avril 2018) Cette remarque vaut également*

*pour le contenu de la note de service du 10 janvier 2023 (Renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux des élèves en CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> (cycle 3) pour faciliter leur entrée au collège).*

*Les candidats qui, au moment de l'examen, exercent des missions de maître formateur doivent pouvoir faire « un pas de côté » afin de répondre aux exigences de l'examen. Il s'agit d'une analyse ponctuelle qui ne s'inscrit pas dans un processus de formation long. Il convient donc de faire des choix et de prioriser les points d'analyse. Dans le cadre de l'examen, la question de la didactique de la discipline paraît essentielle. Les connaissances didactiques et pédagogiques doivent être solides.*

### Séquence 3 : Le rapport de visite

#### **Remarques générales de la commission :**

Les rapports de visite sont globalement bien construits et précis. Les commissions soulignent une rédaction soignée dans le respect des propos énoncés lors de l'entretien utilisant un registre adapté et témoignant d'une maîtrise de l'écrit. Ceux concis et structurés sont particulièrement appréciés. En outre, il est impératif que le rapport soit strictement fidèle à l'entretien.

Un déséquilibre a pu apparaître dans des écrits, entre description d'une pratique satisfaisante et pistes d'amélioration.

Dans le cas de la communication d'une bibliographie non évoquée lors de l'entretien, il est préférable d'indiquer à l'enseignant observé la possibilité de fournir des éléments bibliographiques dans le rapport de visite.

Dans leur ensemble, les rapports proposent des pistes pédagogiques permettant d'apporter des réponses concrètes aux problématiques abordées lors des échanges. Il importe qu'il soit centré sur la séance observée. La partie analytique apparaît le plus souvent comme la plus dense. Si les analyses peuvent être pertinentes, toutes ne sont pas hiérarchisées.

Parfois, les conseils, bien qu'explicites, apparaissent noyés dans des écrits denses et peuvent, de fait, devenir peu identifiables par le lecteur en lien avec des axes de travail prioritaires. D'ailleurs, la priorisation des axes de progression reste perfectible pour gagner en efficacité auprès des stagiaires.

Les candidats éprouvent parfois des difficultés à identifier le destinataire de cet écrit. Dans une même production, on peut trouver des conseils qui sont formulés pour la personne visitée, des paragraphes dont on peut penser qu'ils sont formulés pour les membres de la commission afin d'argumenter un choix. Ce mélange peut donner l'impression d'une difficulté à sérier des informations.

Ainsi, les rapports sont rédigés en utilisant le patronyme des candidats (M.../Mme...). Les candidats ont pu s'interroger sur le statut de cet écrit et les règles de rédaction qui peuvent en découler (emploi de la 2<sup>ème</sup> ou de la 3<sup>ème</sup> personne dans l'écrit).

#### **Recommandations :**

- *Le rapport de visite est un document dont le destinataire est bien l'enseignant visité, même si ce rapport – au regard de l'épreuve à laquelle il répond – n'est pas adressé directement à l'enseignant ;*
- *Veiller à rendre un compte-rendu de visite conforme aux préconisations échangées en contexte d'exercice professionnel ;*
- *Veiller à l'actualisation des références et à faciliter leur appropriation en ciblant des extraits ou des points particuliers. Il ne s'agit pas pour le candidat d'exposer toutes ses connaissances.*
- *Réinscrire son choix de rédaction parmi les écrits professionnels qu'un formateur est amené à rédiger. Bien repérer ce qui relève de l'écrit de communication produit de ce qui l'entoure et l'éclaire (circonstances, choix de rédaction...). Cet entourage, les éclairages qui l'accompagnent, les argumentations de choix ressortent de l'entretien ;*

- *Bien identifier les fonctions d'un compte rendu dans l'accompagnement d'un professeur des écoles. Avoir un regard critique sur la structuration de cet écrit.*
- *Hiérarchiser les conseils donnés ; dégager clairement les objectifs de formation prioritaires à court et moyen termes ; Ordonner et hiérarchiser les conseils*
- *Questionner l'enseignant observé afin de faire émerger des problématiques, des changements de pratique. Le rapport doit privilégier les conseils relatifs à des pistes concrètes de mise en œuvre, au regard de la pratique de l'enseignant observé.*
- *Objectiver l'écrit par des observables précis : traces produites par les élèves, propos d'élèves, réaction de l'enseignant afin de l'ancrer dans la réalité de la classe et de la situation d'enseignement observée.*
- *Faire la distinction entre les ressources des formateurs et ceux proposés aux enseignants.*
- *Veiller à la relecture du document pour corriger les erreurs de ponctuation ou orthographiques.*

## Séquence 4 : L'entretien

### **Remarques générales de la commission**

L'entretien a répondu majoritairement aux attentes.

Les commissions ont laissé, en début d'entretien, la parole aux candidats pour un court temps de contextualisation, parfois à partir d'une première question très ouverte, leur permettant de revenir sur leurs observations en classe, leurs choix pour l'entretien avec l'enseignant observé et la rédaction du rapport de visite.

Certains membres du jury attirent l'attention sur le caractère descriptif et exhaustif des lectures que le candidat a effectuées pour préparer les différentes épreuves de l'examen, laissant apparaître plutôt un catalogue de lectures plus qu'une réelle analyse des séquences précédentes. Il est attendu des candidats qu'ils explicitent leurs démarches, leurs choix et qu'ils reviennent sur d'éventuelles modifications qu'ils proposeraient après réflexion.

Le jury est fondé à s'interroger sur une réaction de surprise voire parfois d'agacement des candidats considérant que les réponses ont déjà été données. Le jury n'est pas là pour mettre en difficulté le candidat. Le rôle du jury est aussi d'inviter le candidat à développer ses idées, à mobiliser plus encore sa réflexion et ses connaissances.

Si la critique de leçon est un exercice difficile notamment en condition d'examen, il importe que les candidats puissent éclairer les membres du jury en précisant ce qui a été perçu et communiqué dans l'entretien et dans le rapport, ce qui a été perçu et différé, ce qui a été perçu et volontairement non évoqué.

Les candidats qui ont su s'engager dans un dialogue professionnel constructif et étayé, qui ont affiché une posture ouverte et à l'écoute, ont été valorisés, tout comme ceux qui ont fait référence à leur expérience professionnelle pour analyser, prendre du recul et se projeter dans une posture de formateur. Dans l'ensemble, les enjeux de la formation et de l'entretien sont appréhendés.

### **Recommandations :**

- *Être à l'écoute des questions du jury, répondre simplement en faisant preuve de concision : aborder l'entretien avec le jury d'une manière ouverte, ne pas être sur la défensive, mais dans le dialogue, percevoir les questions comme des occasions d'aller plus loin, de préciser sa pensée, de montrer ses connaissances et de faire preuve de qualités d'échange.*
- *Veiller à soigner la communication qui est une compétence déterminante pour un formateur (la voix, la clarté de la syntaxe, le sens de la formule) ;*
- *Consolider la réflexion didactique afin de pouvoir soutenir une analyse formative et formatrice ; les réponses seront nourries des apports théoriques, didactiques et institutionnels, tirés des lectures sans oublier de les illustrer par des exemples concrets. Les lectures peuvent être utilement citées à cette occasion ainsi que la référence aux guides institutionnels sur les apprentissages fondamentaux de la maternelle au collège.*
- *Prendre le temps entre le rapport de visite et l'entretien d'approfondir les aspects didactiques, cela montre au jury que le candidat est dans une démarche exigeante de formation. Exposé qui nécessite d'être préparé et structuré.*

- *Se positionner en tant que futur formateur et se projeter dans des missions d'accompagnement et d'actions de formation. S'appuyer sur le référentiel de compétences du formateur.*
- *Cet entretien doit pouvoir permettre aux commissions d'apprécier la lucidité des candidats, notamment par l'objectivité dont ils font preuve pour caractériser les pratiques professionnelles observées. A cet égard, les candidats doivent s'autoriser à livrer toute leur analyse, de manière objectivée et référée à leurs observations dans la classe. Le candidat doit pouvoir percevoir le degré de « résistance » de l'enseignant pendant l'entretien et chercher les leviers possibles.*
- *Savoir faire la distinction entre les ressources pour les formateurs et ceux dont pourront s'emparer les enseignants.*
- *Veiller à préparer la présentation du rapport en ciblant l'analyse distanciée (chemin parcouru et à parcourir, de la séance à l'entretien et à la rédaction du rapport)*

## L'épreuve de spécialisation

### Séquence 1 : Le rapport d'activités

#### **Remarques générales de la commission :**

Les rapports d'activités, conformes au prescrit, sont rédigés avec clarté et font état d'un parcours solide et varié dans les domaines de spécialisation choisis. Leur présentation orale montre une perception juste du rôle de conseil au service du développement des politiques nationales, à l'échelle du département.

Les enjeux de la politique nationale (exemple : 100% EAC) sont maîtrisés. Ceci témoigne d'une bonne connaissance des ressources institutionnelles de cadrage. Les candidats ont été en mesure de souligner le développement de leurs compétences relationnelles ainsi que la construction de leur expertise pédagogique et didactique.

#### **Recommandations :-**

- *Problématiser le rapport en mettant en perspective la diversité de ses expériences au regard des compétences spécifiques du formateur, propres à la spécialisation choisie ;*
- *Valoriser les éléments du parcours professionnel pour contribuer à l'acquisition de compétences propres à la spécialisation ;*
- *Maîtriser les éléments qui relèvent des enseignements et ceux qui relèvent des parcours d'éducation (PEAC, Parcours citoyen, Plan sciences, ...);*
- *Se montrer capable de se projeter dans un rôle de formateur, au-delà de son exercice en circonscription ou en école, pour accompagner, à l'échelle d'un département, la mise en œuvre des politiques nationales ;*
- *Identifier la place des partenaires pour une collaboration efficace au service des apprentissages des élèves et de l'accompagnement des équipes.*

### Séquence 2 : La séance de formation professionnelle collective

#### **Remarques générales de la commission :**

Les candidats sont des formateurs expérimentés qui ont éprouvé les missions de maître-formateur et/ou de conseiller pédagogique en circonscription.

Les modalités de formation, les supports et les ressources sont choisis en adéquation avec les objectifs de formation. Les choix opérés sont explicités par les candidats.

Les commissions notent l'utilisation de supports numériques synthétiques et structurés qui permet de partager avec les stagiaires des références claires, des documents de qualité et qui facilitent la compréhension.

Les jurys relèvent aussi une très bonne maîtrise des connaissances disciplinaires attendues. Le temps de verbalisation des stagiaires par rapport au temps de parole du formateur a pu parfois apparaître comme déséquilibré.

Les commissions soulignent le caractère très contraint de l'épreuve au regard de la durée allouée pour l'action de formation. La commission apprécie quand le candidat s'appuie sur les attentes de l'enseignant observé pour s'adapter aux différents besoins/niveaux et faciliter le transfert en classe. La plus-value de la formation proposée, dans un domaine disciplinaire pointu et qui met souvent en difficultés les professeurs des écoles, doit être systématiquement interrogée : quel transfert possible avec chaque contexte singulier de classe, quelles nouvelles connaissances et compétences développées, quels liens avec les autres domaines d'apprentissage ?

**Recommandations :**

- *Rendre lisibles les choix pédagogiques et didactiques opérés : références aux programmes, démarche dans le cadre du parcours éducatif-artistique-culturel, étapes d'une séquence d'apprentissage, place de l'œuvre ;*
- *Engage l'enseignant observé dans une problématique plastique à résoudre pour la spécialisation « Arts visuels » ;*
- *Favoriser la participation active des stagiaires pour produire, verbaliser les notions travaillées et analyser les productions (la sienne, celle des pairs) ;*
- *S'assurer de la compréhension par l'enseignant observé des compétences travaillées avec les élèves et de sa compréhension de la démarche de résolution d'un problème plastique ;*
- *Partager avec l'enseignant observé les ressources qui permettent de connaître et utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline et nécessaire pour analyser (espace, forme, couleur, lumière, matière, gestes, supports, outil.*

Dans l'ensemble, les candidats ont fait preuve, dans le cadre d'un parcours de certification long et exigeant, de connaissances, de pugnacité et d'un comportement approprié.

Les candidats, dans leur très grande majorité, ont aussi témoigné d'une résilience entre les épreuves car le ressenti ne traduit pas forcément la plus ou moins bonne réussite à l'une de ces épreuves.

Enfin, bon nombre de candidats ont su développer une argumentation riche, nourrie de références didactiques et pédagogiques en jouant le jeu de l'échange. Des attitudes et aptitudes qui ne sont pas hors de portée, pour preuve des prestations remarquables que le jury tient à saluer.

*Rapport établi le 27 juin 2023.*